



18

FLASH INFOS SPECIAL TAXE FONCIERE 2022

MODE DE CALCUL :

Il associe valeur cadastrale fixée par l'état et taux d'imposition votés par les collectivités territoriales.

- Le revenu cadastral constitue la base de cet impôt. Il correspond à la valeur locative annuelle du bien diminuée d'un abattement de 50%.

Ce montant est actualisé chaque année et revalorisé suivant l'inflation.

Ainsi après des années de faible progression, il a subi une augmentation de 3,9% en 2022.

- Les taux appliqués à cette base sont votés chaque année par la commune et l'agglomération.

ILLUSTRATION 2022.

-Face aux effets annoncés de l'inflation, la commune a décidé de baisser d'un point le taux communal de 43,74% à 42,74%.

-Le Grand Périgueux a augmenté d'1% le taux intercommunal de 3,74% à 4,74%

-Le taux de la taxe d'ordures ménagères a augmenté de 0,50%.

Enfin pour amortir les effets conjugués de l'inflation et de la hausse du taux de l'agglomération, l'équipe municipale a porté le taux du non bâti de 130,94% à 127,95%.

AUTRES PRECISIONS

- Il s'agit du dernier prélèvement de la taxe des ordures ménagères remplacée dès le 1^{er} janvier prochain par la taxe incitative sur les déchets ménagers.

Le SMD3 va engager une campagne d'information sur ce thème.

- La taxe GEMAPI

Cette taxe est dédiée à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations.

Le tableau ci-joint illustre les variations 2021/2022 :

MUNICIPALITE DE BRUXELLES							
Identifiant	Droit	Designation et adresse					
	PROPRIETAIRE						
Revenu cadastral base de calcul							
X par les taux							
Taxes foncières 2022							
	Taux 2021	Taux 2022	Différence	Taux 2021	Taux 2022	Différence	Total des taxes 2022
Propriétés bâties	43,74 %	42,74 %	-0,99 %	3,74 %	4,74 %	+1,00 %	
Taux 2021				0,18 %	12,00 %	0,330 %	
Taux 2022				0,165 %	12,50 %	0,336 %	
Adresse							
Base	1707	1707	1707	1707	1707		
Codexion	730	81	3	213	6	1033	
Codexion Issués							
Adresse							
Base							
Codexion							
Codexion Issués							
Octaation 2021	722	62	3	186	6		
Octaation 2022	730	81	3	213	6	1033	
Variation	+1,11 %		+30,65 %	0 %	+7,53 %	0 %	
Propriétés non bâties							
Taux 2021	30,84 %		4,73 %	75,44 %	0,463 %	21,00 %	0,768 %
Taux 2022	127,95 %		4,73 %	75,44 %	0,399 %	20,30 %	0,768 %
Bases terres non agricoles							
Bases terres agricoles	1	1			1	1	
Codexion 2021	1						
Codexion 2022	1	0			0	0	1
Variation	0 %						
Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)							
Base du forfait forestier							
Mise en valeur base terres cadastrales							
Caisse d'assurance des accidents agricoles							
Base Etat							
Base collective							
Droit proportionnel							
Droit fixe							
Prix de gestion des locaux cadastrés locaux							
Dégrèvement relatif au programme							
Dégrèvement JA Etat							
Dégrèvement JA Collectivité							
Montant de votre impôt							1076